

DEMANDE DE CERTIFICATION OU APOSTILLE

- Le document original daté moins de trois (03) mois
- Photocopie de la carte consulaire
- Droit consulaire : cinq (5) euros par exemplaire (à payer par chèque à l'ordre de l'Ambassade ou en espèces uniquement auprès du Service Comptabilité de l'Ambassade)
- Une enveloppe timbrée à vos adresse et nom ou nom de votre hôte (en cas d'impossibilité de retrait)

Dépôt de demande: Lundi au vendredi de 10H00 à 13h30

Retrait de dossier : Lundi au vendredi de 14H00 à 16h00

Délai de traitement: 24 heures pour compter de la réception du dossier complet et du paiement du droit consulaire

Téléphone : 06 68 95 67 34

Email : serviceconsulaire.madagascar@gmail.com